



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# L'initiative 4‰ : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat

**Hervé Durand**

Directeur adjoint

Direction générale de la performance économique et  
environnementale des entreprises

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

*25<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles*

*RITTMO Agroenvironnement*

*« Et si les sols agricoles étaient la solution... »*

*17 juin 2016*





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Qu'est-ce que l'initiative 4 pour 1000 ?





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Objectifs de l'initiative 4 pour 1000

## Objectif :

**augmenter la teneur en carbone stocké sous forme de matière organique dans les sols, pour :**

- faire progresser la sécurité alimentaire
- adapter l'agriculture aux dérèglements climatiques
- atténuer le changement climatique



# Pourquoi cette initiative ?

Le carbone organique des sols est déterminant pour :

- la lutte contre le changement climatique (importance stock C des sols)
- la lutte contre la dégradation des terres (50 % terres concernées)
- la fertilité des sols
- la résistance aux épisodes extrêmes (↓érosion, ↑ rétention eau)








# Pourquoi cette initiative ?

- Des solutions techniques existent dans le champ de l'agroécologie !

## COMMENT STOCKER PLUS DE CARBONE DANS LES SOLS ?

Plus on couvre les sols, plus les sols sont riches en matière organique, et donc en carbone. Jusqu'à présent, la lutte contre le réchauffement climatique s'est beaucoup focalisée sur protection et la restauration des forêts. En dehors des forêts, il faut favoriser le couvert végétal sous toutes ses formes.

|   |  |  |   |   |
|---|--|--|---|---|
|  <p>Ne pas laisser un sol nu et moins travailler le sol ;<br/>ex. : les techniques sans labour</p> |  <p>Introduire davantage de cultures intermédiaires, intercalaires et de bandes enherbées</p> |  <p>Développer les haies en bordure des parcelles agricoles et l'agroforesterie</p> |  <p>Optimiser la gestion des prairies, par exemple allonger la durée de pâturage</p> |  <p>Restaurer les terres dégradées, par ex. les zones arides et semi arides du globe</p> |
|---|--|--|---|---|

- Des pratiques adaptées localement, à consolider et diffuser, au service du développement durable des exploitations agricoles





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Une initiative de l'agenda pour l'action Lima – Paris (LPAA)

- Accord de Paris issu de la COP21 « inciter les pays à la préservation des puits de C et à leur renforcement » (art 5.1)
- « L'agenda des solutions » est un des piliers de cet accord  
⇒ soutenir et valoriser l'action en faveur du climat
- Susciter des engagements dans tous les secteurs  
⇒ volonté d'inclure l'agriculture dans LPAA (qui deviendrait le GAA global action agenda)
- 70 initiatives sélectionnées sur 12 thèmes  
⇒ critères : robustes, inclusives, ambitieuses
- 4 pour 1000 : une des 6 initiatives sélectionnées pour





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# L'initiative 4 pour 1000 aujourd'hui

agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr



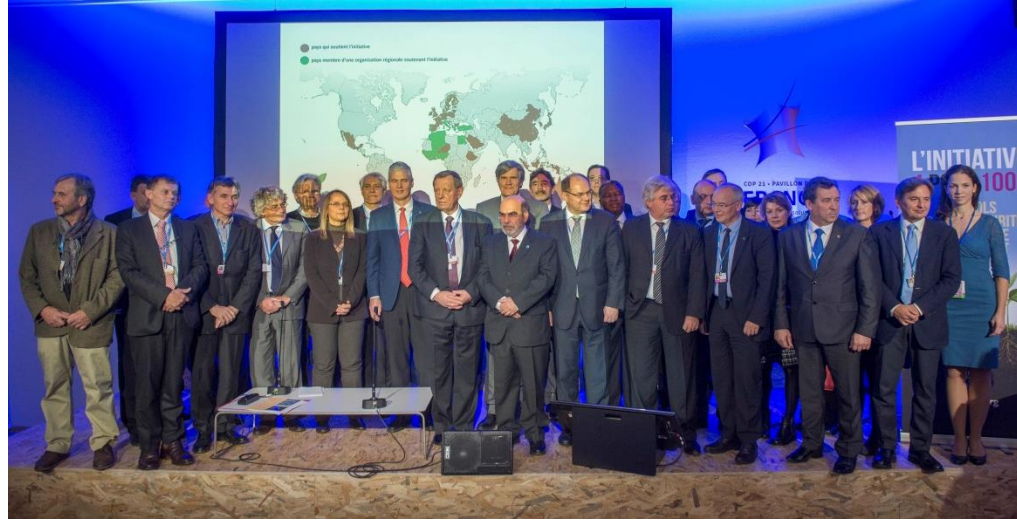


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Après le lancement, bâtir l'initiative



- Lancement officiel le 1<sup>er</sup> décembre
- > 160 signataires de la déclaration d'intention (31 Etats)
- Enjeux pour 2016 :
  - Mettre en place une gouvernance efficace et inclusive
  - Être prêts pour la COP 22





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Après le lancement, bâtir l'initiative

- Avant la COP 22 et après la réunion du 28 avril à Meknès, un plan d'action et un programme scientifique dans la continuité de la déclaration de Paris :

## Plan d'actions

- Une plate-forme multi-acteurs pour faciliter les partenariats
- Un dispositif d'expertise de projets basé sur un référentiel

## Programme scientifique

- Un programme de recherche et de coopération scientifique international
- Un centre de ressources numériques sur le carbone des sols



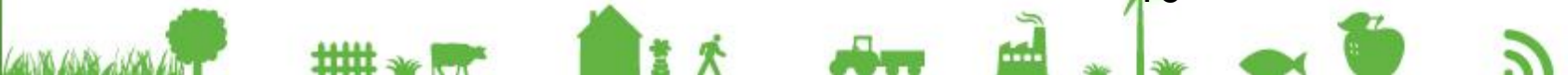


Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Plan d'actions

- Plate-forme collaborative pour susciter et faciliter les actions des membres :
  - Expérimentation / conception / diffusion de bonnes pratiques de gestion des sols ;
  - Programmes de formation ;
  - Elaboration et mise en œuvre de politiques publiques ;
  - ...
- Référentiel d'évaluation de projets pour :
  - Accompagner les porteurs de projet dans la mise en place de bonnes pratiques de gestion des sols ;
  - Faciliter le financement de projets (mise en relation...)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Programme scientifique

- Pertinence vis à vis politiques – lien plan d'actions
- Construit en lien avec initiatives existantes (Global Research Alliance, programmes du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, Partenariat mondial pour les sols,...)
- Activités de recherche dans 4 directions :
  - Connaissance des stocks de C des sols et potentiels de stockage
  - Impacts des Pratiques agricoles et forestières sur le stockage de C dans les sols (et autres objectifs)
  - Méthodes de suivi de la séquestration de C dans les sols
  - Diffusion de bonnes pratiques (politiques publiques, freins, financement, innovations...)
- Alimenter un centre de ressources scientifiques et techniques sur le carbone des sols





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Un exemple d'action, en France : Le projet agro-écologique

- Un projet ambitieux pour changer les modèles de production en combinant la performance économique et environnementale.
- Une nouvelle loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt (octobre 2014).
- Un soutien financier pour les pratiques durables, notamment à travers la PAC.
- Une approche participative: création de groupes d'agriculteurs pour améliorer leur performance économique, environnementale et sociale (Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental - GIEE).
- Adaptation des programmes d'éducation et de formation des agriculteurs et création d'une priorité stratégique pour la recherche.





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Actions spécifiques sur les sols et perspectives

- Stratégie nationale pour la gestion durable des sols en préparation
- Plan national de développement de l'agroforesterie (2015-2020)
- Mise en place d'un réseau d'expertise scientifique et technique sur les sols en France
- Réflexion sur une meilleure prise en compte des sols dans la PAC et perspectives pour la PAC post 2020 (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> pilier)
- Une action à l'international : soutien au programme de travail de la FAO





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Mise en place de la gouvernance - Étapes à venir





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Un consortium 4‰ pour une gouvernance efficace et inclusive

**Une structure légère, sans personnalité juridique ⇒  
Le consortium « 4 pour 1000 »  
les sols pour la sécurité alimentaire et le climat**

**Une déclaration d'intention pour créer et structurer le consortium**

## Quatre instances :

|  |   |                                       |
|--|---|---------------------------------------|
| Instance de consultation – collaboration | ⇒ | Forum des partenaires de l'initiative |
| Instance décisionnelle                   | ⇒ | Réunion des membres du consortium     |
| Instance scientifique                    | ⇒ | Comité scientifique et technique      |
| Instance exécutive                       | ⇒ | Secrétariat                           |





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Réunion des membres du consortium

## Instance décisionnelle

Décisions sur orientations, programme de travail, budget, référentiel, etc.

Décisions par consensus

**Membres** : toute organisation à but non lucratif et sans vocation commerciale signataire de la déclaration d'intention créant le consortium

Au moins une réunion annuelle coïncidant avec celle du Forum + réunions ad-hoc possibles







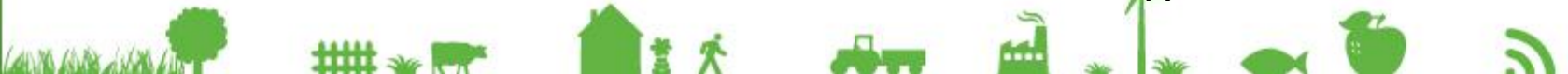
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Forum des partenaires de l'initiative

## Instance consultative

- Lieu de construction de partenariats et collaborations
- Constitué de 5 collèges :
  - Etats, organisations internationales et régionales, banques de développement
  - Institutions de recherche / formation
  - Organisations de producteurs agricoles
  - Organisations de la société civile et fondations à but non lucratif
  - Entreprises à caractère commercial ou à but lucratif
- **Membres** : toute organisation partageant les principes et objectifs de l'Initiative.
- Au moins 1 réunion annuelle + communauté numérique





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Comité scientifique et technique

## Instance scientifique

- Produit des avis, conseils, propositions
- Appui scientifique et technique
- Apporte sa base scientifique à l'initiative
- **Membres** : 14 scientifiques reconnus internationalement, choisis par les membres du consortium sur proposition du secrétariat
- Groupe pluridisciplinaire, à la composition équilibrée entre les grandes régions du monde et entre femmes et hommes





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Secrétariat international

## Instance exécutive

- Mise en œuvre et animation de l'initiative
- Appui au CST, au forum et aux membres
- 3 – 4 personnes sous l'autorité d'un secrétaire exécutif :
  - Secrétariat CST – lien programme de recherche
  - Animation – suivi / appui projets
  - Communication
- Moyens humains et financiers fournis par les membres volontaires.
- Hébergement provisoire en France





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Prochaines étapes vers la COP 22

28 avril 2016 : [Présentation du projet de gouvernance](#) à Meknès

1<sup>er</sup> juin – 1<sup>er</sup> juillet : [Consultation des partenaires](#) sur le projet de déclaration d'intention créant le consortium

Été 2016 : Diffusion d'une version finalisée de la déclaration d'intention et ouverture de la phase de signature

A partir de juillet 2016 : [Constitution du consortium](#) :

- Mise en place du secrétariat
- Choix des membres du CST par les membres du consortium

⇒ 7 – 18 novembre 2016 : [Installation du Forum des partenaires](#) lors de la COP 22 à Marrakech





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Prochaines étapes vers la COP 22

## Lancement des travaux ⇒ La feuille de route 2016

### Préparation d'un référentiel d'évaluation de projets :

→ *Objectif : proposition de référentiel par le CST lors de la COP 22*

### Mise en place du programme de recherche et de coopération scientifique

→ *Objectif : mise en place de la gouvernance et des financements pour la COP 22*

### Déploiement du centre d'expertise virtuel : outil web collaboratif et centre de ressources

→ *Objectif : mise en place progressive à partir de septembre – octobre*

### Définition d'une feuille de route 2017 - 2018

→ *Objectif : préparation en septembre – octobre, adoption lors de la COP 22 à Marrakech*





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



Merci pour votre attention !

